

Département
de la Moselle

Arrondissement
de Forbach

Nombre de conseillers

élus:

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

21

COMMUNE de VALMONT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 décembre 2020 à 19h30 - Convocation du 3 décembre 2020
Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

Présents : Mme AISSAOUI – M. BADER - Mme BURTART - M. CAVALIERE
- M. COSCARELLA - Mme FARESSÉ – M. HAULTIER – M. JULY - Mme
KLUCZYK – Mme FAGGIN-KIEFFER – Mme MONNEAU - M MUNCH - M.
MUSCARI – Mme NIMSGERN – M. REKAR - M. THIL – Mme TOURDOT -
M TOURSCHER - Mme VOGEL - M. WENDELS - Mme WINTER

Absents excusés : Mme PINCEMAILLE

Absents non excusés : Mme KONARSKI

Procuration : L. PINCEMAILLE procuration à N. TOURDOT

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. THIL est nommé secrétaire de séance, Mme HAMANN Christine étant auxiliaire du secrétaire.

Point N°0 : Information

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Dans le cadre de la délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal, le Maire a autorisé l'encaissement des chèques suivants :
 - GROUPAMA : Remboursement sinistre Lampadaire Rue de la Mairie : 488 €

Approuvé à l'unanimité

Point N°1 : Créances admises en non-valeur 2020

Rapporteur : Monsieur THIL

Le Comptable du Trésor nous a fait parvenir l'état de présentation et d'admission en non-valeur de la Commune de VALMONT pour 2020. Cet état concerne des redevables dont la situation actuelle est irrémédiablement compromise (l'exercice de poursuites auprès de leurs comptes se trouvant inopérant).

Il est demandé au Conseil Municipal d'admettre ces créances en non-valeur et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à leur mandatement au budget primitif au compte 6542 (créances éteintes) pour un montant de 177,55 €.

Approuvé à l'unanimité

Point N°2 : Virements de crédits n°02/2020

Rapporteur : Monsieur THIL

- Vu la délibération en date du 07/07/2020 adoptant le budget primitif de la commune

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget et afin de régulariser en cours d'année d'exercice comptable 2020 des écritures d'ordre liées aux dotations d'amortissement sont à effectuer, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser le virement suivant :

Pour le Budget Commune :

- DF Ch 042 compte 6811 « dotation aux amortissements » :	+ 20.000,00 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :	- 20.000,00 €
- DI Ch 040 compte 28128 « Amortissement agencements » :	+ 20.000,00 €
- Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement :	- 20.000,00 €

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Décide d'autoriser les décisions modificatives à rattacher au BP 2020, en fonctionnement et en investissement, telles que définies ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité

Point N°3 : Travaux en régie 2020

Rapporteur : Monsieur THIL

- Vu la délibération en date du 07/07/2020 adoptant le budget primitif de la commune

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget et afin de régulariser en fin d'année d'exercice comptable 2020 les travaux exécutés en régie par le personnel municipal, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser les virements suivants :

Pour le Budget Commune : (en opération d'ordre)

- DI chapitre 040 compte 2128 « Création aire de jeux » op.019 :	+ 8.040,66 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « Installation volets électriques école prim » op.10	+ 2.504,76 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « création étagère/bibliothèque école prim » op.10	+ 331,80 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « Isolation phonique des portes école prim » op.10	+ 530,88 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « Installation clôture école Ebersborn » op.10	+ 941,40 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « Installation rideaux occultants Ebersborn op.10	+ 1.633,60 €
- DI chapitre 040 compte 21312 « Création casiers vestiaires Périscolaire op.10	+ 1.700,66 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « Création main courante Complexe Lair op.10	+ 663,60 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « remplacement vase expansion complexe Lair op.10	+ 1.211,46 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « coffret électrique Aire sportive op.10	+ 1.114,20 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « Caniveaux drainage terrain foot » op.10	+ 767,18 €
- DI chapitre 040 compte 2152 « Marquage sol, parking /signalisations » op.10008	+ 16.543,65 €
- DI chapitre 040 compte 2152 « Glissière sécurité rue Chemin de fer » op.10008	+ 2.072,99 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « Réalisation placette éclairée Eglise » op.10	+ 280,50 €
- DI chapitre 040 compte 21318 « Rénovation chaufferie Log. MROTZ » op.10	+ 560,90 €
- RF chapitre 042 compte 722 « travaux en régie » :	+ 38.898,24 €

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Décide d'autoriser les décisions modificatives à rattacher au BP 2020, en fonctionnement et en investissement, telles que définies ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité

Point N°4 : Autorisation de dépenses d'investissement en 2021

Rapporteur : Monsieur THIL

Dans l'attente du vote du BP 2021, Monsieur le Maire peut engager et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits prévus au budget précédent.

En application de l'article L 1612-1 al 3 du CGCT et afin de permettre la continuité des investissements jusqu'à l'adoption du BP 2021, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants seront **inscrits au BP lors de son adoption.**

L'autorisation mentionnée ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

- montant budgétisé : Dépenses d'investissement 2020
(hors chapitre 16 « remboursement emprunts »
= 2.570.204,43 – 230.000 = 2.340.204,43 €

montant autorisable : (25 %) = **585.051,08 €**

Approuvé à l'unanimité

Point N°5 : Dénomination Lots et Rues des lotissements CDC Habitat – La Pépinière et Rue des Vergers

Rapporteur : Monsieur TOURSCHER

Les lotissements de CDC Habitat, de la Pépinière et de la Rue des Vergers sont en phase de construction et de commercialisation, à ce stade de réalisation, il convient de procéder à la dénomination des nouvelles voies et de donner un numéro aux différentes parcelles.

Pour la dénomination, il est apparu opportun, en ce qui concerne la voie des lotissements de rester sur des noms d'anciens maires comme déjà affectés sur le lotissement communal.

Pour lotissement de CDC Habitat, il y a 4 noms de rues (suivant plan joint) :

- Rue Belles Fontaines (en prolongation de la rue existante)
- Rue Jean HAAR pour les numéros allant de 11 à 17
- Rue Jean GRIMMER pour les numéros allant de 1 à 11
- Rue Nicolas SCHOULER pour les numéros allant de 1 à 9

Pour le lotissement La Pépinière, il y a un seul nom de rue (suivant plan joint) :

- Rue Jean COLLINET allant du 1 au 24

Pour le lotissement de la rue des Vergers, il a un seul nom de rue (suivant plan joint) :

- Rue des Vergers allant du 9 au 13 (côté impair) et du 22 au 28 (côté pair)

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré, décide :

- de valider la dénomination des rues et des parcelles telles que ci-dessus mentionnées.

Approuvé à l'unanimité

Point N°6 : Travaux sylvicoles 2021

Rapporteur : Monsieur TOURSCHER

Vu le courrier de l'ONF référencé DEC-20-862508-00402673/16655 en date du 27/11/2020

L'ONF, gestionnaire de la forêt communale, propose un programme de travaux sylvicoles réalisés en maîtrise d'œuvre pour l'encadrement des travaux et en maîtrise d'œuvre.

➤ **Travaux d'entretien (ou fonctionnement)**

- Abattage, façonnage de grumes bois d'œuvre (localisation : 21u	314m ³ x 17,71 €	tx 10%	5.560,94 € HT
- Abattage-façonnage de bois d'industrie en billons (Localisation : 15c, 16b)	49m ³ x 28,17 €	tx 10%	1.380,33 € HT
- Travaux de débardage en ATDO (Assistance Technique à Donneur d'Ordre) :			
1 Forfait		tx 20%	2.144,13 € HT
- Travaux de cubage classement (nécessaire à la mise en vente bois façonné)			
o Cubage et classement bois BO et BIL / coupe		tx 20%	1.014,22 € HT
o Cubage des bois billons		tx 20%	25,97 € HT

Le coût total des travaux s'élève à 10.125,59 € HT soit 11.456,56 € TTC et seront prévus au BP2021.

Prestations encadrées (prestations payées directement par le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base de calcul de rémunération)

Débardage de grumes de bois (BO) 21u	: 314 m ³	2.983,00 €
Débardage de bois d'industrie en billons 15c/16b	: 49 m ³	465,50 €
Débardage de bois d'industrie en billons 15c/16a/16b/21u	: 100 h	10.000,00 €
Abattage, façonnage à l'heure au besoin 14a/15b/16a/21u	: 24 h	960,00 €
	Total estimatif HT	14.408,50 €

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser les travaux mentionnés.

Approuvé à l'unanimité

Point N°7 : ONF : Coupes de bois 2021

Rapporteur : Monsieur TOURSCHER

Dans le cadre du programme des travaux de prévision des coupes de bois, Monsieur Jean TOURSCHER, Adjoint au Maire en charge de la Forêt, présente l'état de prévision des coupes 2021 et l'état d'Assiette Année 2022.

L'Etat de prévision des coupes fait apparaître une recette brute totale estimée à **45.651 €**, répartie :

- pour les coupes à façonner (21u, 15c, 16b) pour 39.353 €
- pour les cessions aux particuliers (15c, 16b) pour 1.805 €
- pour les coupes en vente sur pied (21u) pour 4.493 €

Cette recette sera inscrite au BP2021.

Concernant **l'état d'assiette Année 2022**, la Commune souhaite participer à un ou plusieurs martelage(s) :

Au niveau des coupes du programme :

Amélioration : Section 6, surface 8,69 – Futaie régulière (Chêne + feuillus divers)

Amélioration : Section 7, surface 12,54 – Futaie régulière (Chêne + feuillus divers)

Amélioration : Section 20a, surface 3,43 – Futaie régulière (Epicéa commun)

Au niveau des coupes hors programme :

Régénération : Section 8u, surface 6,04 – Futaie sur souche (Hêtre et chêne)

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'état de prévision des coupes 2021 et l'état d'assiette 2022.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme :

Valmont, le 8 décembre 2020

Le Maire

Salvatore COSCARELLA

Numéro	Objet de la délibération	Page
0	Informations	69
1	Créances admises en non-valeur 2020	69
2	Virement de crédits n°02/2020	70
3	Travaux en régie 2020	70
4	Autorisation de dépenses d'investissement en 2021	71
5	Dénomination Lots et Rues des lotissements CDC Habitat,, La Pépinière et Rue des Vergers	71
6	Travaux sylvicoles 2020	72
7	ONF Coupes de bois 2021	72-73
	Sommaire et émargements	74

Emargements

COSCARELLA Salvatore	KLUCZYK Olga	TOURSCHER Jean
BURTART Béatrice	THIL Joël	TOURDOT Nathalie
AISSAOUI Dalila	BADER Daniel	CAVALIERE Walter
FAGGIN Isabelle	FARESSE Zoulikha	HAULTIER Pierre-Emmanuel
JULY Jordan	KONARSKI Rebecca Absente	MONNEAU Sandra
MUNCH Jacky	MUSCARI Alexandre	NIMSGERN Laure
PINCEMAILLE Laurence Procuration à N. Tourdot	REKAR Christophe	VOGEL Dominique
WENDELS Gabriel	WINTER Patricia	